

val de gâtine

Compostage : les habitants interrogés sur leurs pratiques

Dans le cadre du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés validé par le conseil communautaire de la communauté de communes Val de Gâtine en juillet 2021, huit thématiques ont été définies pour une durée de six ans. Le Sictom (1) a choisi deux d'entre elles pour 2022 : le réemploi et la réparation et réutilisation. Le Sictom est ainsi accompagné depuis novembre par le bureau d'études ELCIMAI de Saint-Herblain, pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'une recyclerie sur le territoire. Objectif : identifier le gisement de déchets susceptible d'être concerné par la recyclerie et le potentiel d'un tel projet pour le territoire.

En quête d'un local

Une matinée d'échanges, sous forme d'ateliers participatifs, a été organisée le 11 février. Elle avait pour but de présenter l'étude, d'informer et de répondre aux questions des participants et de les intégrer dans le projet. Prochaine étape : la

mise en œuvre du projet, en imaginant plusieurs possibilités, dont l'identification d'un local existant à réaménager. C'est pourquoi le Sictom est à la recherche d'un local, d'une superficie minimum de 500 m².

Enquête téléphonique sur le compostage

La deuxième thématique concerne le tri à la source des biodéchets, rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. Cela concerne les déchets végétaux et les déchets verts. Le Sictom a intégré un groupement de commandes avec le SMC (Syndicat mixte à la carte) de Sainte-Éanne et la communauté de communes Parthenay Gâtine, pour mener une étude préalable à l'instauration du tri à la source. Une campagne de démarchage téléphonique va démarrer d'ici la fin du mois pour connaître les pratiques de compostage des habitants du territoire.

Sictom, tél. 05..49.06.81.45.

(1) Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.